

La grange au Québec *

Par ROBERT-LIONEL SÉGUIN

L'architecture traditionnelle en Nouvelle-France sera déterminée par le milieu socio-économique, la guérilla franco-iroquoise, la rigueur du climat et l'abondance de certains matériaux. Plus tard, le voisinage des frontières, les pérégrinations à l'étranger et les accidents de terrain favoriseront l'avènement de types et de modes architecturaux strictement régionalistes.

Au XVII^e siècle, l'habitation rurale se résume à la maison-bloc et à la maison-cour. Dans le premier cas, le logis familial, le fenil, le hangar et l'étable sont groupés sous un même toit. Tel établissement est rarissime sur les bords du Saint-Laurent. Quant au second type de maison, il connaît la faveur populaire, partout au pays. Comme son nom l'indique, cette maison donne sur une cour autour de laquelle sont érigés les bâtiments auxiliaires.

La maison-bloc implique également la grange. La Nouvelle-France aura-t-elle grange et maison sous un même toit ? Oui, du moins à quelques endroits. La présence de ces rares établissements ne serait pas signalée avant le XVIII^e siècle. Vers 1703, il y en a chez le Montréalais Louis Hurtebise. Puis un autre, à Lachine, chez Jean Lecompte. La grange est plus souvent jumelée à l'étable qu'à la maison, comme chez Pierre Rivière, à Repentigny, vers 1701.

Dès le XVII^e siècle, notre architecture rurale sera fortement marquée par les influences des provinces septentrionales. Rectangulaire et coiffée à versants, la grange du Saint-Laurent relève du type picard, normand et breton.

* Communication donnée à Québec, le mardi 6 septembre 1977, lors du Colloque France-Canada III organisé par le Département d'anthropologie et le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires de l'Université Laval.